



Rubrique: Inscriptions au registre du commerce

Sous-rubrique: Mutation

Date de publication: SHAB 18.09.2023

Numéro de publication: HR02-1005840345

Entité de publication

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

Mutation Auto-Passion Cars-Center Sàrl, Yverdon-les-Bains, nouveau Auto-Passion Yverdon Sàrl

Auto-Passion Yverdon Sàrl
Avenue de Grandson 32 b
1400 Yverdon-les-Bains

Jusqu'ici
Auto-Passion Cars-Center Sàrl
Avenue de Grandson 32-32 B null
1400 Yverdon-les-Bains

Auto-Passion Cars-Center Sàrl, à Yverdon-les-Bains, CHE-112.901.672 (FOSC du 19.12.2013, p. 0/7225834). dos Santos Leonel, qui n'est plus associé-gérant et dont la signature est radiée, cède ses 10 parts de CHF 1'000 à Moreira Pinheiro Nelson Emanuel, du Portugal, à Bellinzona, nouvel associé-gérant avec signature collective à deux, titulaire de 10 parts de CHF 1'000. dos Santos Ana Maria, qui n'est plus associée-gérante et dont la signature est radiée, cède ses 10 parts de CHF 1'000 à Moreira Ricardo André, du Portugal, à Yverdon-les-Bains, nouvel associé-gérant président avec signature collective à deux, titulaire de 10 parts de CHF 1'000. Statuts modifiés le 05.09.2023. Nouvelle raison de commerce: Auto-Passion Yverdon Sàrl. Nouvelle adresse: Avenue de Grandson 32b, 1400 Yverdon-les-Bains. Nouveau but: la société a pour but l'exploitation d'une carrosserie, vente de pièces détachées automobiles, et commerce de pneus; achat, vente, location, réparation et entretien de véhicules. La société peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger; elle peut assumer des participations à toutes entreprises en Suisse et à l'étranger, consentir des prêts notamment aux associés, acquérir ou créer des entreprises semblables ou similaires et se charger de toutes les fonctions qui sont de nature à développer le but de la société ou qui ont un rapport direct ou indirect avec son objet, ainsi que toutes les opérations financières et immobilières s'y rapportant. La clause relative à l'apport en nature et reprise de biens a été abrogée conformément à l'art. 634 al. 4 CO.

Registre journalier no 14987 du 13.09.2023

Précédente publication dans la FOSC: no 246, Date: 19.12.2013

Point de contact: Registre du commerce du Canton de Vaud